

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-626211

M. BENAICHA MOHAMED

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 07640 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BENAICHA MOHAMED

Date de naissance : 16/01/1963

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : 0 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 01/01/2022

Nom et prénom du malade : BENAICHA MOHAMED

Age : 59

Lien de parenté : Lui-même Copain Enfant

Nature de la maladie : Plaie ou ulcère

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

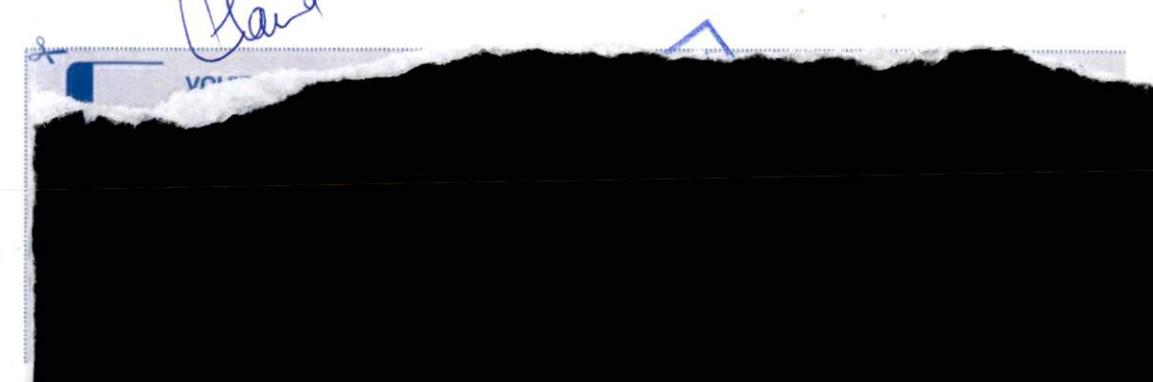
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 01/01/2022



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/12/22	5x			INP : 1234567890

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NAGUIB Dr Nagib Nadia 3/4, Bd Oued Daoura Sulfa - Casablanca tel : 05 20 00 25 95	01/12/22	80,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

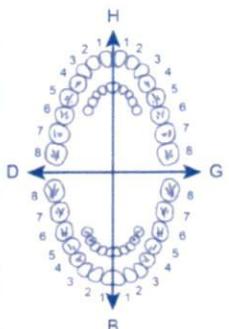
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
K-ONO OPTIC MADDEL KHAOUA Opticienne Optométriste 02 Bd Oued Daoura Chock Casab	01/12/22					950,00

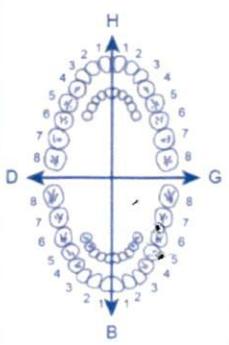
VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS DENTAUX



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
G		
B		

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Laila Tazi Mezalek

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Expert assermentée au près des tribunaux



Diplômée en Phacoemulsification et Chirurgie Refractive à Bordeaux

Diplômée en Chirurgie Vitrorétinienne de Dijon France

Membre de la Société Française d'Ophthalmologie

Ancienne Interne de l'Hôpital 20 Août Casablanca

Médecin des Services Sociaux des Forces Armées Royales

الدكتورة ليلي التازي المزعلك

اختصاصية في طب و جراحة العيون

خبرة محلفة لدى المحاكم

دبلوم في جراحة الجلالة و تصحيف البصر ببوردو فرنسا

دبلوم في جراحة الشبكية بديجو فرنسا

عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون

طبيبة داخلية سابقة بمستشفى الجامعي 20 غشت الدار البيضاء

طبيبة بالصالح الاجتماعي للقوات المسلحة الملكية

Casablanca, Le

07/12/2022

Mr Ben Aicha Souad.

lentilles pour M. Ben Aicha Souad .

multicouches Amorces

05: -2 (-1,50 à 55°)

06: (-0,75 à 55°)

+2nd monture en VP

+ Addifit

+ 2026

Dr LAILA TAZI MEZALEK
Opticien Optométriste
101, Avenue Tensift et Bd. Oued Sebou
Casablanca
710, Angle Bd. Tensift et Bd. Oued Sebou 2^{ème} étage, N° 4 El Oulfa - Casablanca

K-ONO OPTIC
AYAD ET KHALILA
Opticien Optométriste
102 Bis Rue 10 Hy Mly. Abdellah
Chock Casablanca

لا يغير تاريخ الفحص

05 22 43 04 82, ملتقى شارع تراسيفت وشارع واد سبو - الطابق الثاني - رقم 4 الالفة - الدار البيضاء

INPE: 091172270 710, Angle Bd. Tensift et Bd. Oued Sebou 2^{ème} étage, N° 4 El Oulfa - Casablanca

Dr Laila Tazi Mezalek

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Expert assermentée au près des tribunaux



الدكتورة ليلي التازي المزعلك

اختصاصية في طب و جراحة العيون

خبرة ملحة لدى المحاكم

Diplômée en Phacoemulsification et Chirurgie Refractive à Bordeaux

Diplômée en Chirurgie Vitrorétinienne de Dijon France

Membre de la Société Française d'Ophthalmologie

Ancienne Interne de l'Hôpital 20 Août Casablanca

Médecin des Services Sociaux des Forces Armées Royales

دبلوم في جراحة الجلاة و تصحيف البصر ببوردو فرنسا

دبلوم في جراحة الشبكية بديجو فرنسا

عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون

طبيبة داخلية سابقة بمستشفى الجامعي 20 غشت الدار البيضاء

طبيبة بالصالح الاجتماعي للقوات المسلحة الملكية

Casablanca, Le

01/12/2022

ن.م Ben Aicha Souad .

80,00

ا) Naukae plus الى



LaGouille 4615 007 75
026

RIMAPHARMA
PVC : 80,00 DH



~~PHARMACIE NAGUIB
Dr Naguib Nadia
354, Bd. Tensift Casablanca
Tél : 05 20 00 25 95~~

05 22 43 04 82, ملتقى شارع تانسيفت وشارع واد سبو - الطابق الثاني - رقم 4 الألة - الدار البيضاء

INPE: 091172270 710, Angle Bd. Tensift et Bd. Oued Sebou 2^{ème} étage, N° 4 El Oulfa - Casablanca



K-ONO OPTIC
AYAD EL KHAOULA
Opticienne Optométriste
102 Bissam Hay Mly Abdellah
in Cheek Casa -
Facture N° 227

JNPE:095023958

JCE: 002270067000066

Facture N° ~~2766~~

Date-je : 27/12/2022

Docteur: LAICATAGI MEZALIK

Mr (e): BENJAMINA SOUAD

1. Monture: <u>optique</u>	<u>80,00</u>
2. Verres: <u>optique en verre et plastique V/C et V/P</u>	
Vison de Loin:	
OD: <u>(155 - 180) - Reg</u>	<u>80,00</u>
OG: <u>(55 - 027) Reg</u>	<u>850,00</u>
Vison de Prés:	
OD:	
OG:	
ADD: <u>+ Reg</u>	

Prise en exam

Arrêtée la présente Facture à la somme de: 5.210,--

présente Facture à la somme de: ~~5.210,00~~
Douze mille cinq cent dix

RC:436474 / IF:31900763/ TP:34000981/ ICE : 002270067000066 /
INPE:095023958

AYAD ELKHAOULA
Opticienne
102 Bis Rue 50 Hay Mly. Abdellah
Ain Chock - Casablanca
Tél.: 05 29 95 92 95

K-ONO OPTIC
AYAD EL KHAOULA
Opticien Optométriste
15 Rue 50 Hay Mly. Abdellah
Chock Casablanca